

Nous vous proposons d'être

ASSESSEUR OU SCRUTATEUR

Lors des prochaines élections locales



Elections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021



Etre assesseur (créneau de 2h30 entre 8h et 18h) :

- ✓ Vérifier l'identité des électeurs
- ✓ Faire signer la liste d'émargement
- ✓ Tamponner la carte électorale Condition :
- ✓ Être électeur de la commune

<u>Être scrutateur (après 18h) :</u>

- ✓ Participer aux opérations de dépouillement, le soir
- ✓ Ouvrir les enveloppes
- ✓ Lire à haute voix le nom du candidat
- ✓ Comptabiliser le nombre de votes par candidat

Possibilité d'être vacciner en priorité en s'inscrivant avant le 21 mai Mise à disposition de masque, visière et gel

Inscription avant le lundi 7 juin à l'accueil de la Mairie : 02.40.77.62.46 - contact@casson.fr